

Les chantiers dans la culture pour 2009

LES CHIFFRES

- **4 avril 2009** : c'est la date à laquelle les musées et monuments nationaux seront gratuits pour les 18-25 ans et pour les enseignants.
- **100 M €** : c'est l'effort financier supplémentaire mobilisé dans le cadre du plan de relance pour accélérer les grands projets culturels et restaurer le patrimoine monumental en 2009.
- **2,6%** : c'est l'augmentation du budget de la Mission Culture en 2009 par rapport à 2008 hors impact du plan de relance (+6,2% y compris).

L'ESSENTIEL

- 2009 sera une année de **reconstruction** après le choc de la crise, et **la culture y prendra toute sa place**.
- Lors de ses vœux au monde culturel à Nîmes, le Président de la République a annoncé une série de chantiers culturels axés sur **l'innovation et le refus de l'immobilisme**:
 - **Rendre les musées gratuits** pour les moins de 25 ans et pour les enseignants en activité du primaire et du secondaire, à compter du 4 avril 2009 ;
 - Faire un effort massif pour **l'entretien du patrimoine** ;
 - Créer un **grand musée des civilisations de la Méditerranée (MUCEM)** qui ouvrira ses portes à Marseille fin 2012 ;
 - Créer un **musée de l'Histoire de France** ;
 - Développer **l'enseignement artistique** ;
- **Un conseil pour la création artistique**, coprésidé par le Président de la République et Christine ALBANEL, et animé par le producteur de cinéma Marin KARMITZ, fera des propositions pour développer la création française et la diffuser le plus largement possible.

LA CULTURE EST-ELLE VRAIMENT LA PRIORITE EN TEMPS DE CRISE ?

- En période de crise financière, économique et sociale, la culture est plus que jamais **porteuse de sens**. C'est dans la culture que s'expriment les valeurs d'une Nation. Elle est **un atout pour notre développement, une force pour l'attractivité de la France et représente des dizaines de milliards d'euros de recettes**.
- **2008 a été une très bonne année pour la culture française** : 3 oscars ont été remis à des Français, le film « Entre les murs » a reçu la Palme d'or à Cannes, Jean-Marie Le Clézio a reçu le prix Nobel de littérature, et des expositions comme Jeff Koons à Versailles ont attiré un large public.
- Pour continuer sur cette lancée, il faut **refuser l'immobilisme et encourager les initiatives d'ouverture**. Marseille sera capitale européenne de la culture en 2013 : c'est un signe fort pour le dialogue avec les cultures méditerranéennes et le projet du MUCEM en sera l'un des emblèmes.

QUELS SONT LES GRANDS CHANTIERS CULTURELS POUR 2009 ?

- **Le chantier des enseignements artistiques** : les écoles et les institutions culturelles signeront des partenariats de la maternelle à l'université, **pour que chaque enfant ait la chance d'apprendre une discipline artistique et de fréquenter des lieux de culture** (théâtres, musées...). C'est en donnant le goût pour les enseignements artistiques dès l'école qu'on élargira le public des arts et de la culture.
- **La gratuité dans les musées** : les musées et les monuments nationaux dépendant de l'Etat seront ouverts gratuitement à tous les jeunes de moins de 25 ans ainsi qu'aux enseignants du primaire et du secondaire **dès le 4 avril prochain, c'est-à-dire au début des vacances de printemps**. C'est une stratégie gagnante à terme : les jeunes qui auront fréquenté les musées y reviendront une fois adultes avec leurs enfants.
- **La promotion d'une architecture de qualité** : il faut **encourager des projets innovants** en allégeant le droit de l'urbanisme, et organiser de grandes consultations et des concours d'architectes, pour les ouvrages d'art, les hôpitaux, ou encore les campus universitaires. Le Président de la République a confié à dix équipes d'architectes urbanistes la mission de dessiner l'avenir à long terme du Grand Paris.
- **La grande réforme de l'audiovisuel public** : celle-ci a été engagée pour rendre au service public les moyens de son ambition, notamment **en le libérant des contraintes de la publicité**. Elle s'ajoute à **la réforme de l'audiovisuel extérieur** pour mieux porter nos valeurs et notre culture dans le monde **et à une modernisation du droit du cinéma, la France étant parmi les premiers pays producteurs de films au monde**.
- **La création d'un musée de l'Histoire de France** : situé dans un endroit symbolique, ce musée aura pour ambition de **questionner notre histoire de France dans son ensemble** et non par bribes.

- **La création d'un grand musée des civilisations de la Méditerranée** : situé à Marseille et centré sur les arts et traditions des peuples des rives de la Méditerranée, il sera achevé fin 2012 et ouvrira ses portes au grand public dans le cadre de Marseille 2013, capitale européenne de la Culture.
- **L'entretien de notre patrimoine** : parce que nos monuments sont une richesse qu'il faut entretenir et respecter, nous allons inscrire **100 M€ de plus au budget du Ministère de la Culture**. Au total, ce dernier consacrera ainsi **400M€ à l'entretien de notre patrimoine en 2009**. Cet effort sera maintenu pendant les années suivantes et ne fera l'objet d'aucun gel.
- **La loi création et Internet contre le téléchargement illégal** : si l'on ne respecte pas le droit d'auteur, il n'y aura plus de création.

COMMENT VA-T-ON FINANCER CES CHANTIERS ?

- **Le plan de relance participera au financement de ces chantiers** ; au-delà des 100 M€ du volet Culture du plan de relance, le fonds « Etat exemplaire », doté de **200 M€**, permettra d'aider la qualité architecturale.
- **Dans le secteur du spectacle vivant, le régime des aides sera réformé pour améliorer l'impact de l'intervention de l'Etat** : il s'agit de rendre cette intervention plus efficace, et de mettre fin à l'empilement des subventions.
 - Les Entretiens de Valois, qui ont réuni pour la première fois l'ensemble des représentants des collectivités territoriales, des salariés et des principales fédérations d'employeurs, ont permis de **réfléchir aux enjeux du spectacle vivant** dans le cadre de la révision générale des politiques publiques. **Il ne s'agit nullement de remettre en cause l'engagement de l'État en faveur du spectacle vivant, mais de rénover un système qui montre aujourd'hui ses limites.**
 - Parallèlement, il a été décidé, en 2008, de **lever le gel sur le spectacle vivant et la création** ; cette mesure sera reconduite en 2009. Ainsi, en 2009, l'Etat dépensera l'intégralité des crédits votés en loi de finances pour la création.
- En 2009, **la gratuité dans les musées** sera financée sur la réserve de précaution des ministères concernés. Le coût estimé est de 25 M€ pour les 18-25 ans, principalement à la charge du Ministère de la Culture (23,8 M€) et de 6 à 7 M€ pour les enseignants, à la charge du Ministère de l'Education nationale.

QUI VA PILOTER CES CHANTIERS ?

- Comme il le fait depuis 50 ans, c'est le **Ministère de la Culture** qui pilotera ces chantiers. **Il aura bien entendu les moyens des ambitions nouvelles qui lui sont fixées.**
 - En 2009, avec un total de **2,821 Mds €**, le budget de la Mission Culture avant transferts augmente de **2,6%** par rapport à la loi de finances initiale pour 2008. Pour mémoire, le budget 2008 avait progressé de 0,5% à périmètre constant 2007.
 - En plus des piliers traditionnels que sont le **Patrimoine** et la **Création artistique**, le Ministère de la Culture mettra en œuvre **une politique globale à l'égard des industries culturelles qui affrontent la révolution numérique.**
- Un **Conseil pour la création artistique** sera présidé par le Président de la République et Christine ALBANEL. Sa mission, c'est d'être **un laboratoire d'idées dans tous les domaines de la création**. Il sera animé par Marin KARMITZ, dont l'expérience en matière de création est incontestable.
- Enfin, comme le montre la démarche des Entretiens de Valois, l'action de l'Etat se conçoit **en association étroite avec les artistes, les professionnels et le public.**

Verbatim

Le Président de la République, Nicolas SARKOZY : « À quoi cela sert-il d'être le pays à l'histoire universelle, à la culture universelle, si nous ne sommes pas à la hauteur de ce qu'ont fait nos prédécesseurs et qu'on laisse mourir la capacité d'attractivité de la France, de Paris ».

La Ministre de la Culture, Christine ALBANEL : « L'Etat ne se désengage pas et il n'envisage pas de le faire (...). Je suis convaincue de la pertinence d'une politique du ministère de la Culture à l'égard du spectacle vivant dans toute la France. Cette politique, nous devons la renouveler (...) de manière collective, concertée, partagée ».

Luc CHATEL

Retrouvez l'ensemble des Clés actu sur le site : www.porte-parole.gouv.fr